

AMAP « La Touzelle »

Contrat d'engagement réciproque du 5 novembre 2021 au 29 avril 2022

Le pain de Benoît et Hugues

Benoît et Hugues Cassan, père et fils, sont paysans-boulangers à Saint-Mathieu-de-Trévières. Ils louent des terres sur lesquelles ils cultivent plusieurs variétés anciennes de blé à Villevieille et à Aujargues. Ils moulent eux-mêmes leur blé avec leur moulin de type ASTRIER. Le petit-épeautre est cultivé sur le plateau de Sault (84).

Benoît et Hugues fabriquent trois sortes de pain cuit au feu de bois : pain aux graines de lin et de tournesol, pain dit « Blés anciens » et pain au petit-épeautre.

Ingrédients : farines bio locales, **levain naturel**, sel de Guérande et graines de lin issues de l'agriculture biologique.

Engagements mutuels

Benoît et Hugues s'engagent à livrer les pains chaque **vendredi soir aux Arceaux entre 18h30 et 19h30**.

Les amapiens s'engagent sur un calendrier de commandes. Ils viennent chercher leurs pains ou les font récupérer. Ils trouvent un remplaçant en cas d'abandon en cours de contrat et ne réclament pas à Benoît et Hugues les sommes déjà versées.

Les pains non récupérés en fin de distribution seront partagés en priorité entre les amapiens.

Modification et commandes supplémentaires

Il est possible de modifier les dates de livraison ou de commander des pains supplémentaires en envoyant un email à Astrid et Marie-Hélène (voir adresses électroniques ci-dessous) jusqu'au **mercredi soir 18h**.

Le paiement des pains supplémentaires se fait à l'aide d'un avoir que vous devez alimenter avant de passer cette commande (liquide ou chèque sous enveloppe à votre nom à remettre le vendredi soir).

Liste de diffusion de l'AMAP

Les adresses email seront incluses dans la liste de diffusion de l'AMAP « La Touzelle ». Merci de n'envoyer que des messages concernant l'AMAP.

Contacts pour la modification des livraisons

Astrid (astoh@laposte.net)

Marie-Hélène (m.helene.weckel@hotmail.com)

Contrat à remettre à Astrid ou Marie-Hélène

Quantités et dates de livraison souhaitées

Indiquer dans le tableau ci-dessous le nombre de pains aux dates désirées.

	Novembre				Décembre					Janvier				Unité	Sous total
date	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28		
Blés anciens								pas de livraison						x5,50€	... €
Lanouvelle (500g)														x3,30€	... €
Graines														x5,50€	... €
Benoîte (500g)														x3,30€	... €
Petit-épeautre (1kg)														x8,60€	... €
Petit-épeautre (500g)														x4,80€	... €
Total 1													€	

	Février				Mars				Avril					Unité	Sous total
date	4	11	18	25	4	11	18	25	1 ^{er}	8	15	22	29		
Blés anciens														x5,50€	... €
Lanouvelle (500g)														x3,30€	... €
Graines														x5,50€	... €
Benoîte (500g)														x3,30€	... €
Petit-épeautre (1kg)														x8,60€	... €
Petit-épeautre (500g)														x4,80€	... €
Total 2													€	

Total (1+2) : € payés en liquide ou en chèques à l'ordre de **Benoît CASSAN** (jusqu'à 3 chèques).

prénom, nom :

email :

n° de téléphone :

Date

Signature de l'amapien

Signatures des paysans-boulangers